

Les célébrations de la Toussaint

Toutes les messes du week-end de la Toussaint et du lundi 2 novembre auront bien lieu comme prévu dans notre secteur:

- Samedi 31 octobre : 18h30 à St Victor, messe anticipée de la Toussaint
- Samedi 31 octobre : 18h30 à Ste Jeanne d'Arc, messe anticipée de la Toussaint
- **Dimanche 1er novembre** : 11h à Notre Dame des Anges, Fête de la Toussaint – Durant cette messe nous ferons mémoire des défunts de l'année.
- Dimanche 1er novembre : 18h30 à Notre Dame des Anges, M.T.
- Lundi 2 novembre : 18h30 à Notre Dame des Anges, Messe des défunts des paroisses du secteur.

En effet le Premier Ministre a confirmé ce soir que, pour le nouveau confinement, les églises pourront rester ouvertes. **Les célébrations publiques y seront interdites**, à l'exception des **enterrements** (30 personnes autorisées) et des **mariages** (6 personnes autorisées).

Mais une tolérance est accordée pour les messes de ce week-end à l'occasion des fêtes de la Toussaint et du lundi 2 novembre jour des défunts : nous vous encourageons évidemment à prendre des mesures sanitaires strictes et adaptées à la situation.